

MAIRIE DU 4^e SECTEUR

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS DU 17 JUIN 2025

La séance est ouverte à 18 heures à la Mairie du 6/8 par Madame La Maire.

Madame la Maire. - Bonsoir à toutes et tous, bienvenue pour notre dernier conseil d'arrondissements de la saison. Au préalable, avant de pouvoir démarrer, je vais inviter Monsieur RUPNIK à faire l'appel des présents.

(M. Alexandre RUPNIK procède à l'appel)

Madame la Maire. - Merci beaucoup, merci Monsieur RUPNIK, le quorum étant atteint, ce Conseil d'arrondissements peut valablement démarrer et je déclare la séance ouverte. Sans plus attendre, je vous présente le procès-verbal du dernier conseil d'arrondissements. Y a-t-il des demandes de rectification ? Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité,

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 AVRIL 2025

Rapport 25-004/MS4/001

CRÉATION DE 30 PLACES 6-12 ANS SUPPLÉMENTAIRES AU CENTRE AÉRÉ FALQUE

Rapporteur : Olivia FORTIN

Madame la Maire. - C'est donc le dernier conseil d'arrondissements de la saison et je suis très heureuse de porter le rapport numéro 1, il s'agit d'un rapport qui prévoit la création de 30 places pour les 6 à 12 ans, 30 places supplémentaires au centre aéré de Falque. Vous le savez, on a un engagement réel pour le service public, on mesure le besoin immense des parents dans le domaine de la garde et de l'animation des enfants, et donc notre municipalité est très heureuse de pouvoir prendre toutes les dispositions nécessaires pour prévoir 30 places supplémentaires au centre aéré de Falque pour les 6 à 12 ans. C'est une mesure qui va prendre effet dès cet été, et qui sera ensuite reconduite tous les mercredis.

Après avoir pu ouvrir 20 places au centre aéré de Vauban en 2021, après avoir aussi facilité les conditions d'inscription à nos centres aérés pour mettre plus de transparence et plus de service, après avoir travaillé aux conditions d'accueil avec la rénovation des bâtiments, nous sommes très heureux de pouvoir maintenant continuer cette action avec cette ouverture de places supplémentaires.

Si cela vous convient, je mets ce rapport aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. (Applaudissements). Bravo à l'engagement de toutes et tous, celle des agents et puis des élus de notre Mairie de secteur pour permettre cela. Il s'agit de choix politiques évidemment, à chaque fois qu'on prend ce genre de dispositions.

Rapport 24-42595-DETECES

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION ECONOMIE
TOURISME EMPLOI COMMERCE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - Approbation du
cahier des charges de rétrocession du droit au bail relatif au
local commercial sis 4, place Castellane (6^{me} arrondissement)

Rapporteur : Olivia FORTIN

Madame la Maire. - Le rapport numéro deux, je le présente également. Il s'agit de la mise aux voix du cahier des charges qui permettra, dans les meilleurs délais, la rétrocession du bail du César, du cinéma Le César, qui est sur la place Castellane. Ce cinéma a fermé à l'été 2023. La Ville de Marseille a préempté le bail commercial directement après la fermeture, pour pouvoir permettre à ce cinéma de rester un lieu d'activité culturelle et artistique. La Ville de Marseille met aux voix aujourd'hui ce cahier des charges de rétrocession du droit au bail pour ce cinéma Le César.

Je mets aux voix ce rapport, sans interventions ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. Merci beaucoup. Monsieur LUSSON, je vous donne la parole pour le rapport suivant. Il s'agit du rapport trente et un. Ensuite, le rapport trente-deux.

Rapport 25-42388-DETECES/031

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION ECONOMIE
TOURISME EMPLOI COMMERCE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - SERVICE
FILIERES, FONCIER ET RAYONNEMENT - Attribution de subventions aux
associations œuvrant en faveur du développement économique de
Marseille - Approbation de conventions

Rapporteur : Baptiste LUSSON

M. Baptiste LUSSON. - Chers collègues, merci Madame la Maire. Le rapport trente et un est transmis par la Direction générale adjointe Ville de Demain, Direction économie, tourisme, emploi. Ce rapport concerne l'attribution de subventions à des structures œuvrant en faveur du développement économique de Marseille, de l'insertion professionnelle et de l'emploi.

Le montant total est de 345 000 euros, réparti sur 23 structures. Parmi celles-ci, Imago Productions pour 30 000 euros, Marseille Solutions pour 25 000 euros, et Festin pour 5000 euros. Ils sont basés dans le sixième arrondissement. Merci à ces associations et à leurs équipes pour la valorisation de la ville de Marseille qu'elles s'évertuent de développer. Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci. Je mets aux voix ce rapport. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Merci, il est adopté à l'unanimité. Le trente-deux, Monsieur LUSSON.

Rapport 25-42385-DETECES/032

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION ECONOMIE
TOURISME EMPLOI COMMERCE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - MISSION EMPLOI -
Attribution de subventions pour l'année 2025 à des associations

qui œuvrent en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi - 3^{ème} attribution - Approbation de conventions

Rapporteur : Baptiste LUSSON

M. Baptiste LUSSON. - Le rapport trente-deux est soumis par la Direction générale adjointe Ville de Demain, Direction Économie, Tourisme, Emploi. Ce rapport concerne l'attribution de subventions à des structures en faveur de l'insertion et de l'accompagnement professionnel. C'est un choix fort de la Ville de Marseille, un combat de tous les instants pour les personnes les plus éloignées de l'emploi. Le montant total est de 119 500 euros, réparti sur 8 structures. Parmi celles-ci, Festin est basé dans le sixième arrondissement. La structure recevra deux subventions, une de 15 000 et une autre de 20 000, pour deux projets distincts, le restaurant Les Beaux mets, et Des Etoiles et Des Femmes. Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci beaucoup. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité. Merci. Je donne la parole à Monsieur MENETRIER, et pardon pour cet ordre du jour décousu, pour les rapports 17 et 18.

Rapport 25-42525-DSAS/17

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DE L'ACTION SOCIALE - Attribution de subventions à des associations de prévention de la délinquance auprès de la jeunesse - 2^{ème} répartition 2025

Rapporteur : Olivier MENETRIER

M. Olivier MENETRIER. - Mesdames et Messieurs, Madame la Maire, le rapport numéro 17 ainsi que le numéro 18 concernent tous les deux la répartition des subventions, deuxième répartition et troisième répartition, au niveau des associations de prévention de la délinquance auprès des jeunes. Dans le cadre de son pouvoir de police, le maire préside et anime le CLSPDR, le Conseil local de sécurité de prévention de la délinquance et de la radicalisation. Concernant la prévention de la délinquance juvénile, il a été créé en son sein une instance dédiée à cette thématique, dénommée Commission mineurs, et pour un montant total de 369 800 euros, un ensemble d'associations qui œuvrent dans cette thématique.

On peut citer un accompagnement renforcé de jeunes mineurs sur leur parcours d'engagement à leur projet d'avenir. On peut parler aussi de la prévention autour des parents. On peut parler aussi des brigades ludiques, une action de prévention et de médiation par le jeu contre la délinquance, tout cela pour un montant de 369 800 euros. C'est un rapport favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci. Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité, merci beaucoup.

Rapport 25-42541-DGAJSP/18

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - Attribution de subventions à des associations concourant à la prévention de la délinquance - 3^{ème} répartition

Rapporteur : Olivier MENETRIER

M. Olivier MENETRIER. - En ce qui concerne le rapport numéro 18, ont été identifiées dans ce rapport numéro 18 les priorités et les actions qui répondent aux besoins spécifiques du territoire, les acteurs de la tranquillité nocturne, le rapprochement entre les jeunes et les institutions, la prévention de la radicalisation, le maintien de prestations gratuites de qualité et diversifiées par les professionnels du droit et de l'accès aux droits, et l'accompagnement des victimes d'actes de délinquance, pour un total de 251 000 euros. On peut citer une association d'aide aux victimes d'actes de délinquance, mandatée par la mairie de Marseille pour une somme de 40 000 euros. On peut citer La Maison des cadets des marins-pompiers, pour une action autour de 1 000 euros. On peut citer aussi Plus belle la nuit, le renforcement des maraudes urbaines en centre-ville marseillais dans le cadre de la prévention des risques en milieu festif, pour un montant de 3 000 euros. Donc un montant total de 251 000 euros sur l'ensemble des associations, avec un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci beaucoup. Je mets ce rapport aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. Merci Monsieur MENETRIER. Je donne maintenant la parole à Monsieur PANTALACCI-BONNAFOUS pour un rapport additif qui est le rapport 42.

Rapport 25-42481-DGAJSP/042

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DES MOBILITÉS - PÔLE MOBILITÉ - Convention N°2025-17087 Délégation de service public du stationnement payant en surface - Approbation de l'avenant n°1 - Crédit de deux tarifs abonnement sur le parking Clôt Bey/Borely

Rapporteur : Jean-Marc PANTALACCI-BONNAFOUS

M. Jean-Marc PANTALACCI-BONNAFOUS. - Merci Madame la Maire. Mes chers collègues, ce rapport qui a reçu un avis favorable de la Commission, est un premier avenant à la délégation de service public du stationnement payant. Il concerne le parking Clôt Bey/Borely et a pour objectif d'améliorer les conditions d'accès du personnel municipal dans le cadre de ses missions.

Madame la Maire. - Merci. Je précise qu'il n'a pas reçu d'avis de la Commission puisqu'il est arrivé après, pour être très exact dans le procès-verbal. Merci beaucoup. Je mets ce rapport aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. Madame MASSON, pour les rapports, très nombreux, 3, 4, 5, 6, 29, 35, 36.

Rapport 25-42503-DSPI/003

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Attribution de subventions à des associations dans le cadre de l'appel à projets « Sensibilisations aux discriminations dans les écoles ».

Rapporteur : Juliette MASSON

Mme Juliette MASSON. - Merci Madame la Maire. Bonsoir à tous et tous mes chers collègues, Mesdames et Messieurs les habitants. Les rapports que je vous présente ce soir sont proposés par plusieurs adjoints de la ville de Marseille, et témoignent du soin que l'équipe municipale souhaite apporter à une partie de la population, souvent invisibilisée. Je veux parler des enfants et des jeunes. Parce qu'ils sont plus petits, pas encore autonomes, que leur citoyenneté est en devenir, nous, les adultes, omettons trop souvent de leur demander leur avis. Avec les nouveaux représentants du Conseil des enfants du 6-8, la Mairie de secteur poursuit ce travail engagé depuis deux ans qui consiste à remettre les enfants au cœur des dispositifs de participation citoyenne et à faire émerger leurs projets.

Les rapports qui vont suivre visent à encourager et valoriser les familles et les associations. Ce sont des partenaires indispensables pour mener à bien des politiques publiques, à la fois protectrices et émancipatrices pour cette population vulnérable. Nous oublions trop souvent que nous avons été des enfants nous-mêmes et que, comme le disait Antoine de Saint-Exupéry, nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.

Donc, ce soir, je suis fière de vous présenter une série de subventions pour des structures, des associations ou des projets qui œuvrent pour l'avenir de nos enfants et de nos jeunes. Le premier rapport, le numéro trois, il s'agit d'attribuer des subventions à des associations dans le cadre de l'appel à projets « sensibilisation à la discrimination dans les écoles », et ce rapport a eu un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Abstention de Monsieur MARANDAT. Adopté.

Rapport 25-42465-DAEJ/004

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE L'ANIMATION EDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE - Attribution de subventions à des associations animant des accueils de jeunes, et à des associations qui portent des initiatives en faveur des jeunes, ou qui sont dirigées par des jeunes - 1^{ère} répartition

Rapporteur : Juliette MASSON

Mme Juliette MASSON. - Il s'agit d'attribuer des subventions à des associations qui animent des accueils de jeunes, et à des associations qui portent des initiatives en faveur des jeunes, ou

bien qui sont dirigées par des jeunes. C'est une première répartition et ce rapport a obtenu un avis favorable à la Commission.

Madame la Maire. - Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Abstention de Monsieur MARANDAT. Qui vote pour ? Il est adopté.

Rapport 25-42429-DAEJ/005

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE L'ANIMATION EDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE - Attribution de subventions dans le cadre du dispositif Vacances pour tous - 2^{ème} répartition

Rapporteur : Juliette MASSON

Mme Juliette MASSON. - Il s'agit encore d'attribuer des subventions dans le cadre du dispositif Vacances pour tous, pour une deuxième répartition, et ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission pour que nos petits partent en vacances.

Madame la Maire. - Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité. Et merci beaucoup. Le rapport numéro six.

Rapport 25-42361-DAEJ/006

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE L'ANIMATION EDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE - Attribution de subventions à des associations portant des projets de ludothèque

Rapporteur : Juliette MASSON

Mme Juliette MASSON. - Il s'agit d'attribuer des subventions à des associations qui portent sur des projets de ludothèque. Nous en avons une dans le 6-8, Terres ludiques, que l'on connaît bien, et également l'association Mer et colline. Ce rapport a reçu un avis favorable à la Commission.

Madame la Maire. - Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. Le rapport numéro 29, Madame MASSON.

Rapport 25-42428-DAEJ/029

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE L'ANIMATION EDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE - Approbation de l'avenant n°1 à la convention relative à la mise en place du projet éducatif territorial et du Plan mercredi, entre la Ville de Marseille, la CAF 13, la DSDEN et la Préfecture des Bouches-du-Rhône - Attribution de subventions exercice 2025 - 1^{ère} répartition.

Rapporteur : Juliette MASSON

Mme Juliette MASSON. - Il s'agit de l'avenant numéro un à la convention relative à la mise en place du projet éducatif de territoire et du plan mercredi, entre la Ville de Marseille, la CAF, la DSDEN et la Préfecture des Bouches-du-Rhône. C'est une

première répartition d'attribution d'une subvention à plusieurs associations qui œuvrent dans le cadre de ce PEDT. Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci. Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Monsieur MARANDAT. Adopté. Merci beaucoup. Le rapport 35, Madame MASSON.

Rapport 25-42542-DGAJSP/035

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA RELATION CITOYENNE ET DE LA PROXIMITÉ - SERVICE FAMILLE, TRANSMISSION, MÉMOIRES ET MONDE COMBATTANT - Attribution de subventions à des associations agissant en faveur des familles - 2^{ème} répartition 2025

Rapporteur : Juliette MASSON

Mme Juliette MASSON. - Le rapport numéro 35 concerne des subventions à des associations qui agissent cette fois-ci en faveur des familles. C'est une deuxième répartition et ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci. Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité. Merci beaucoup. Et le 36, pour finir.

Rapport 25-42516-DPE/036

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - Subventions à des associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance - Approbation de conventions d'investissement avec les associations Ligue de l'enseignement- FAIL 13, Enfance et différence et Léo Lagrange Petite enfance

Rapporteur : Juliette MASSON

Mme Juliette MASSON. - Pour finir, il s'agit de subventions à des associations qui œuvrent dans le domaine de la petite enfance, avec des conventions d'investissement pour des associations comme la Ligue de l'enseignement-FAIL 13, Enfance et Différence, et Léo Lagrange. Nous, dans le 6-8, nous sommes concernés par l'association Enfance et Différence, qui rajoute trois berceaux à sa crèche, située 122 rue du Liandier, dans le 8^{ème}, et ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission. Je vous remercie.

Madame la Maire. - Je mets ce rapport aux voix. Qui vote contre ? Vous votez contre, Monsieur MARANDAT. Qui s'abstient ? Il est adopté. Merci beaucoup pour ces trois berceaux. Monsieur JOUVE, pour les rapports 7, 8, 9, 10.

Rapport 25-42357-DC/007

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - Approbation d'une quatrième répartition aux associations ou organismes culturels au titre des subventions 2025 - Approbation des conventions.

Rapporteur : Cédric JOUVE

M. Cédric JOUVE. - Madame la Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, comme vous le savez certainement, puisque vous êtes tous et toutes abonnés à la newsletter du 6-8, la saison culturelle bat son plein, n'est-ce pas, avec un déploiement incroyable d'une diversité culturelle hors normes depuis début mai, avec Tous en cirque. Nous avons pu admirer les circassiens, Oh ! Ma Parole à la fois à Saint-Anne et Engalière, nouveauté de cette année, et dans d'autres endroits, notamment le toit-terrasse du MAC. La semaine dernière, il y avait le magnifique festival des Rencontres vocales, avec un pôle, Notre-Dame-du-Mont-Cours-Julien, pour aller sur différents quartiers, et Bagatelle, avec de nombreux ateliers. Voici venir le temps des rires et des chants pourrait-on dire, de la découverte, de la joie, du partage. Et toujours, surtout ce lien social qui se crée, qui existe près de chez vous. Car nos événements sont beaucoup plus que des événements, beaucoup plus que des festivals, c'est aussi une dimension participative que nous voulons mettre à l'honneur. Par exemple, à Oh ! Ma Parole, il y a eu, les mois précédents et pendant le festival, plus de 160 heures de médiation. Pour accéder aux arts, à des univers parfois étrangers, c'est pour nous un véritable projet politique d'aller vers l'altérité. La semaine prochaine, il y a MAB, vous pouvez voir la magnifique affiche, et MAP fête ses 30 ans. Ça ne date pas d'hier, mais la semaine prochaine, on va pouvoir célébrer tous, avec ambition, puisqu'il y a une très belle programmation, avec notamment une ouverture avec le festival de jazz. Nous avons aussi, comme chaque année, la valorisation des artistes émergents, et des talents confirmés. Donc voilà, semaine prochaine, et en mode « Save the date », comme on dit en bon français, n'est-ce pas, le 10 juillet, vous pouvez noter sur vos agendas, il y aura un temps autour du Château Pastré avec notamment une conférence sur l'histoire de l'île Pastré et l'ouverture à cette occasion de Culture au jardin, avec le fabuleux groupe Radio Babel. Vous l'avez compris donc, l'été sera culturel ou ne sera pas. Eh bien il le sera !

Madame la Maire. - Bravo, bravo ! (Applaudissements)

M. Cédric JOUVE. - On passe au rapport numéro 7, il s'agit de l'approbation d'une quatrième répartition aux associations ou organismes culturels au titre des subventions 2025. Rapport porté par Jean-Marc COPPOLA, adjoint au Maire en charge culture pour toutes et tous, avec sur notre secteur, pour 50 000 euros de subventions à différentes associations. Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci. Y a-t-il des prises de parole sur ce rapport numéro 7 ? Monsieur MERY ?

M. Xavier MÉRY. - Bonjour. Une remarque en passant. Musique à Bagatelle a été créée il y a 30 ans par Gérard DETAILLE et Dominique TIAN. J'ai eu Gérard DETAILLE au téléphone il y a vingt minutes et qui m'a dit : « J'espère que je recevrais une invitation ».

M. Cédric JOUVE. - Je vois très souvent Gérard DETAILLE, qui chante très, très bien dans un chœur lors de nombreux

événements culturels à Marseille. On a l'occasion souvent de parler avec Dominique Tian, je lui ai parlé de la programmation et je l'ai invité chaleureusement. Mais d'accord, je le ferai et on reverra ça par texto tout à l'heure.

M. Xavier MÉRY. - Oui, il faut le faire, parce qu'il m'a dit au téléphone qu'il n'avait rien reçu d'invitation. Dominique TIAN a été un peu étonné.

Madame la Maire. - Merci beaucoup, Monsieur MÉRY, pour cette information portée à l'attention du Conseil d'arrondissements. Je mets ce rapport aux voix pour le rapport numéro 7. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité.

Rapport 25-4 ?-DC/008

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - Attribution de subventions 2025 aux associations œuvrant pour la culture provençale - 4^{ème} répartition.

Rapporteur : Cédric JOUVE

M. Cédric JOUVE. - Il s'agit de l'approbation d'une quatrième répartition aux associations ou organismes culturels, au titre des subventions 2025 dans le secteur de la culture provençale. Pour notre secteur, l'Escolo de la Mar, rue de Lodi, pour 3 000 euros.

Madame la Maire. - Je mets ce rapport aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité. Merci, Monsieur JOUVE.

Rapport 25-42358-DC/009

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - Attribution de subventions d'investissement - Quatrième répartition - Différents secteurs culturels - Approbation des conventions de subventionnement conclues entre la Ville de Marseille et diverses structures.

Rapporteur : Cédric JOUVE

M. Cédric JOUVE. - Il s'agit de l'attribution de subventions d'investissement, quatrième répartition, dans différents secteurs culturels. Le rapport a reçu un avis favorable aussi de la Commission.

Madame la Maire. - Je mets ce rapport aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. Et le rapport numéro 10.

Rapport 25-42308-DC/010

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DE LA CULTURE - Approbation des conventions de subventionnement conclues entre la Ville de Marseille et diverses associations ou organismes dans le cadre de l'appel à projets éducation artistique et culturelle.

Rapporteur : Cédric JOUVE

M. Cédric JOUVE. - Il s'agit de l'approbation des conventions de subventionnement conclues entre la Ville de Marseille et différentes associations dans le cadre de l'appel à projets « éducation artistique et culturelle », que nous menons pour la deuxième année. Et sur notre secteur, le montant est de 30 500 euros, attribués à différentes associations.

Madame la Maire. - Merci beaucoup. Je le mets au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. Merci, Monsieur JOUVE, pour la richesse de cette saison que vous nous promettez. Monsieur VINCENT, pour le rapport numéro 11.

Rapport 25-42490-DNV/011

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE AU QUOTIDIEN - DIRECTION DE LA NATURE EN VILLE - SERVICE CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ET GESTION DES USAGES - Attribution de subventions à des associations œuvrant dans le domaine de la nature en ville - Approbation de la convention avec l'association l'Hydre.

Rapporteur : Cyprien VINCENT

M. Cyprien VINCENT. - Merci Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs. Sur proposition de Madame BENMARNIA, adjointe en charge des espaces verts et de la nature en ville, je porte ce rapport sur l'attribution de subventions pour des associations œuvrant dans le domaine de la nature en ville.

Le retour de la nature en ville constitue un enjeu essentiel pour le bon fonctionnement quotidien de notre territoire. À ce titre, il est nécessaire de soutenir les associations engagées dans ce domaine, en particulier celles qui gèrent des jardins collectifs, qu'ils soient partagés ou familiaux. L'association Les jardins partagés de Breteuil, qui connaît un succès croissant avec plus de 40 membres, est titulaire depuis décembre 2024 d'une convention d'occupation et d'usage du jardin partagé des sœurs franciscaines de Marie. Elle mène un travail remarquable, notamment en formant des élèves des écoles et des collèges du quartier, ainsi que toutes les personnes désireuses de s'investir dans ce projet collectif et écologique.

Il est donc proposé de leur attribuer une subvention de 3 000 euros, sur un montant de 149 900 euros, consacré par la Ville de Marseille et à ce dispositif. Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci beaucoup. Je mets ce rapport aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. Le rapport numéro 12.

Rapport 25-42320-DS/012

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DES SPORTS - Approbation d'une quatrième répartition de subventions aux associations sportives - Approbation de conventions.

Rapporteur : Cyprien VINCENT

M. Cyprien VINCENT. - Ce rapport porte sur l'approbation d'une quatrième répartition des subventions aux associations sportives. Pour le sport de compétition, pour le secteur 6 et 8, le numéro 4, nous avons 111 000 euros pour des associations telles que le SMUC, le tennis club de Marseille ou l'AMSCAS. Nous avons 30 000 euros pour le sport social, pour le Phoenix Boxe Marseille. Et pour le sport loisir, nous avons l'Algernon et l'Azura Club Silencieux, pour 14 000 euros. Ce qui fait pour notre secteur 128 000 euros, sur 1 103 840 euros décernés par la Ville. Et ce rapport a reçu à l'avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci. Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. C'est Madame AMSALLEM pour les rapports de 13 à 16.

Rapport 25-42499-DSPI/013

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Attribution de subventions aux associations développant des projets de santé publique, volet « activité physique adaptée - Budget primitif 2025 - 2^{ème} répartition - Affectation d'autorisation d'engagement.

Rapporteur : Marie-Hélène AMSALLEM

Mme Marie-Hélène AMSALLEM. - Madame la Maire, Mesdames, Messieurs, sur proposition de Madame l'Adjointe en charge de la santé publique, la promotion de la santé, nous soumettons le rapport suivant. Il s'agit de subventions attribuées aux associations développant des projets de santé publique. C'est la troisième répartition du budget primitif de 2025 et ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. Le rapport 14.

Rapport 25-42497-DSPI/014

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Subventions attribuées aux associations développant des projets de santé publique - Budget primitif 2025 - 3^{ème} répartition - Affectation d'autorisation d'engagement.

Rapporteur : Marie-Hélène AMSALLEM

Mme Marie-Hélène AMSALLEM. - C'est pareil, c'est sur proposition de Monsieur l'adjoint en charge des finances, Monsieur Joël CANICAVE ici présent, que nous soumettons donc le rapport suivant. Il s'agit de subventions attribuées aux associations développant des projets de santé publique également. C'est la troisième répartition du budget primitif et ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. Le rapport 15.

Rapport ? /015

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Subventions attribuées aux associations en œuvre l'approche « Une seule santé à Marseille »- 1^{re} répartition 2025.

Rapporteur : Marie-Hélène AMSALLEM

Mme Marie-Hélène AMSALLEM. - Il s'agit de subventions attribuées aux associations mettant en œuvre l'approche « Une seule santé à Marseille ». C'est la première répartition du budget primitif 2025 et ce rapport a reçu également un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci Madame AMSALLEM. Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité.

Rapport 25-42355-DE/016

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET DES PETITS MARSEILLAIS - DIRECTION DE L'ÉDUCATION - PÔLE RESTAURATION SCOLAIRE - Attribution de subventions aux associations dans le cadre de l'appel à projets « La semaine du goût 2025 » - Approbation de conventions.

Rapporteur : Marie-Hélène AMSALLEM

Mme Marie-Hélène AMSALLEM. - Le rapport 16 constitue une attribution de subventions aux associations qui vont répondre, dans le cas d'un appel à projets sur la semaine du goût, pour éduquer les enfants au goût et éviter le gaspillage alimentaire. Ce rapport a reçu également un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci beaucoup Madame AMSALLEM. Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité.

Avant de vous donner la parole, Madame D'AGOSTINO, vous allez nous présenter une série de rapports qui sont relatifs à la vie associative, à l'inclusion et à la solidarité. Mais avant de vous donner la parole, je voudrais que nous puissions ici rendre un hommage à une agente de la Mairie de secteur, Madame Corinne LAMIEGE, qui est décédée après l'épreuve d'une longue maladie. Corinne travaillait au centre d'animation de Cadenelle et elle avait intégré ce CMA en 2016, comme agent d'entretien. Elle a su, au fil des années, marquer ses collègues par son professionnalisme, sa discrétion, sa joie de vivre et sa gentillesse. En ce moment douloureux, je voudrais adresser une pensée très particulière au nom du Conseil d'arrondissements, à sa famille, à ses proches et à toutes ses équipes, à tous ceux qui ont eu la joie, à toutes celles qui ont eu la joie de travailler avec elle depuis 2016. On tient évidemment à la disposition de chacun les informations relatives aux obsèques pour celles et ceux qui voudraient s'y rendre. Madame D'AGOSTINO, on vous donne de l'élan néanmoins, pour présenter ces rapports.

Rapport 25-42543-DGAJSP/019

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA RELATION CITOYENNE ET DE LA PROXIMITÉ -

**SERVICE FAMILLE, TRANSMISSION, MÉMOIRES ET MONDE COMBATTANT -
Attribution de subventions à des associations agissant en faveur
des mémoires, des rapatriés et des anciens combattants - 2^{ème}
répartition 2025.**

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Merci Madame la Maire, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, merci. J'ai eu le plaisir de travailler avec Corinne, et ce soir toutes nos pensées sont avec ses proches. Désolée, je prends ce soir la parole avec une émotion particulière, pour présenter ces rapports en soutien de la vie associative. Une émotion particulière aussi parce qu'il est difficile d'ignorer le contexte mondial aujourd'hui, qui alourdit chaque jour notre responsabilité collective. Des violences terribles sont à l'œuvre, toujours en Ukraine, vous le savez, ou bien évidemment au Moyen-Orient, à Gaza, où des familles, des enfants paient le prix d'un ordre mondial brutal.

Partout, la montée des replis identitaires et des idéologies autoritaires frappe d'abord celles et ceux que les systèmes de pouvoir rendent structurellement plus vulnérables et opprimés. Donc plus que jamais, nous avons la responsabilité de tenir localement le fil de la solidarité et de la protection. Soutenir les associations à Marseille, c'est refuser l'indifférence et faire le choix d'une action publique concrète, engagée, qui ne hiérarchise pas les vies humaines. Pour que chacun et chacune ait le droit à la sécurité, à la dignité, à la possibilité de vivre ensemble dans un environnement soutenable. Les associations tissent du lien, soutiennent les plus fragiles, inventent des espaces d'émancipation et contribuent à créer les conditions de l'épanouissement de chacun et chacune.

C'est vrai pour les femmes qui luttent pour leur dignité et leur autonomie, accompagnées notamment par l'Arcaf 13 ou Marhaban. C'est vrai pour les jeunes en quête d'avenir, accueillis dans nos centres sociaux, comme le Roy d'Espagne, Bonneveine-Vieille-Chapelle, Mer et colline, Saint-Gigniez-Milan ou le Cours-Julien. Ou encore impliqués dans des actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à la transition écologique, portées notamment par le Naturoscope, Les petits débrouillards.

C'est vrai pour les familles qui trouvent un appui dans les actions de parentalité, notamment celles déployées par l'école des parents et des éducateurs. C'est vrai pour les personnes en situation de handicap, et notamment à travers les projets portés par Soliane et ZimZam. Et puis c'est vrai pour les habitantes et les habitants de tous âges et de tous quartiers, qui se rassemblent autour des fêtes.

Donc ce soir, je voulais vous dire que soutenir les centres sociaux, les projets de quartiers, les actions féministes, socioculturelles, ou des initiatives écologiques, ce n'est pas accessoire. C'est donner du souffle à notre démocratie locale. Et c'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui l'attribution de subventions pour un montant global de 2,45 millions d'euros, répartis sur les rapports 19 à 28. Un soutien concret aux

associations qui, chaque jour, tissent du lien et contribuent au vivre ensemble sur notre territoire.

Madame la Maire. - Le rapport 19, pouvez-vous nous donner l'avis de la Commission ?

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - L'avis est favorable.

Madame la Maire. - Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Le rapport numéro 20.

Rapport 25-42382-DSPI/020

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des femmes et de la lutte contre les violences faites aux femmes - 2^{ème} répartition - Approbation de convention ci-annexée.

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Le rapport numéro 21.

Rapport 25-42336-DLSVAEC/021

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - Attribution de subventions aux équipements sociaux pour l'innovation et la créativité - 2^{ème} répartition 2025.

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Le rapport numéro 22.

Rapport 25-42355-DLSVAEC/022

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - Soutien aux équipements sociaux 2025 - 3^{ème} répartition des subventions sur les financements inscrits dans la convention cadre des centres sociaux 2025.

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Le rapport numéro 23 ?

Rapport ? /023

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - ???????

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Rapport numéro 25.

Rapport 25-42332-DLSVAEC/025

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - Attribution de subventions à des associations en faveur du lien social - Fête de quartier - 2^{ème} répartition 2025.

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Avis favorable de la Commission. Je voulais vous rappeler que le 28 juin, il y a les 60 ans du centre social Bonneveine-Vieille-Chapelle.

Madame la Maire. - Très bien. Il s'agit du rapport 25 sur les fêtes de quartier. Et donc, cette fête dont vous nous parlez fait partie de ce dispositif. Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Rapport numéro 26.

Rapport 25-42331-DLSVAEC/026

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - Attribution de subventions d'équipement à diverses associations- 2^{ème} répartition 2025.

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Monsieur MARANDAT. Qui s'abstient ? Il est adopté. Rapport numéro 27.

Rapport 25-42330-DLSVAEC/027

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - Attribution de subventions à des associations d'animation urbaine - 2^{ème} répartition 2025.

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Rapport numéro 28.

Rapport 25-42329-DLSVAEC/028

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - Attribution de subventions à des associations demandant une aide au démarrage pour l'initiative associative - 1^{re} répartition 2025.

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Et Madame d'AGOSTINO, je vais vous demander aussi votre avis pour le 34.

Rapport 25-42500-DSPI/034

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur de la lutte contre les discriminations - 2^{me} répartition - Approbation des conventions annexées -

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Il s'agit de soutenir les actions des associations œuvrant dans la lutte contre les discriminations. Ce rapport a reçu un avis favorable de la commission.

Madame la Maire. - Merci beaucoup. Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. J'ai omis de faire voter le 24.

Rapport 25-42333-DLSVAEC/024

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - Attribution de subventions à des associations en faveur du lien social - Intérêt social - 2^{me} répartition 2025.

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - C'était un avis favorable.

Madame la Maire. - Pardonnez-moi. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Merci Madame d'AGOSTINO pour ce grand nombre de rapports et on continue avec le 39, le 40 et le 41. (Applaudissements) Ce n'est pas fini !

Rapport 25-42524-DSAS/039

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DE L'ACTION SOCIALE - Attribution de subventions à des associations de solidarité et de lutte contre l'exclusion - 3^{me} répartition 2025

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Là, on va rentrer dans l'urgence sociale, la plus forte. Il s'agit d'attribuer une série de subventions et de soutiens à des initiatives autour d'actions vitales : distribution alimentaire, hébergement, accompagnement social, accès aux droits, lutte contre l'exclusion. On est sur les rapports 39 et 41. Tous ces rapports traduisent une ambition politique claire, faire reculer la pauvreté et les inégalités à Marseille, et puis combattre les ségrégations sociales et

territoriales. Tout cela dans une démarche partenariale multi niveaux, comme il faut le rappeler.

Nous avons là, autour des rapports 39 à 41, un montant global de plus de 2 700 000 euros, qui se répartit comme suit, on peut commencer avec le rapport 39. Il s'agit de soutenir des associations au profit de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion. Donc il s'agit d'approver, si vous en êtes d'accord, une subvention d'un million et 19 500 euros, et ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Oui, Monsieur MERY ?

M. Xavier MERY. - C'est pour savoir au profit de quelles associations, le rapport numéro 39, Madame d'AGOSTINO ?

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Alors le rapport numéro 39, au profit de quelles associations ? Il y en a plusieurs, vous avez lu le rapport ou pas ? Parce qu'il y a toute une liste d'associations ?

M. Xavier MERY. - Celles du secteur ?

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Il y a Toit à moi, MAAVAR, ESVA, EST Notre-Dame-des-Neiges et IFAC Saint-Julien.

Madame la Maire. - C'est bon pour vous ? Je mets ce rapport aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Le rapport numéro 40, Madame d'Agostino.

Rapport 25-42523-DSAS/040

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DE L'ACTION SOCIALE - Plan pauvreté - Attribution de subventions à des associations et au CCAS dans le cadre du Plan pauvreté

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Donc là, il s'agit d'approver des subventions à des associations dans le cadre du Pacte local des solidarités, signé avec l'État, et dans le cadre du grand plan pauvreté. Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission. Je peux vous énumérer de nouveau les associations soutenues, si vous le souhaitez. ADDAP 13, ATD Quart-Monde, Yes we camp, la tribu Meinado, Emmaüs, Protis, Terre ludique.

Madame la Maire. - Merci beaucoup. Je mets ce rapport aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Et le rapport 41, pour finir, Madame D'AGOSTINO.

Rapport 25-42467-MRUQP/041

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - MISSION RENOVATION URBAINE ET QUARTIERS PRIORITAIRES - politique de la ville - Programme DSU - Première série d'opérations de subvention en investissement, deuxième série d'opérations de subvention en fonctionnement dans le cadre du « Contrat des possibles » et

troisième série d'opérations en soutien à la participation citoyenne 2025.

Rapporteur : Alexandra D'AGOSTINO

Mme Alexandra D'AGOSTINO. - Il s'agit d'approver une première série d'opérations de subventions dans le cadre du contrat des possibles. Avis favorable de la Commission. C'est un programme métropolitain.

Madame la Maire. - Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Monsieur MARANDAT. Le rapport est adopté. Merci beaucoup. Je donne la parole à Monsieur CECCALDI pour le rapport numéro 30.

Rapport 25-42453-DTEM/030

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DES MOBILITÉS - PÔLE TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTS DE VIE - SERVICE CLIMAT, AIR ET ÉNERGIE - Attribution de subventions à des associations œuvrant dans le domaine de la transition écologique et de l'environnement - Approbation de deux conventions de subventionnement.

Rapporteur : Pierre CECCALDI

M. Pierre CECCALDI. - Merci Madame la Maire, Chers collèges, Mesdames et Messieurs. Ce rapport nous est proposé par Monsieur Sébastien BARLES, maire adjoint en charge de la Transition écologique notamment. Et il porte sur l'attribution de subventions auprès d'une vingtaine d'associations pour un montant total de 173 855 euros exactement. Ces subventions s'échelonnent entre 2 000 et 25 000 euros, et elles permettent de financer un foisonnement d'actions qui vont de l'action d'éducation, de sensibilisation à l'environnement. Mais aussi des initiatives plus structurantes on va dire, notamment l'association pour la recherche pour le climat, l'association Air Climat, fondée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aucune de ces subventions ne sont engagés dans notre secteur, ce sont des subventions qui concernent des actions qui sont déployées sur toute la ville. Au vu de ma situation personnelle, je vais me déporter sur ce rapport, qui a reçu l'avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci Monsieur CECCALDI. Je mets ce rapport aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité, moins le déport de Monsieur CECCALDI. Madame MICHAUD pour des dénominations de voies.

Rapport 25-42474-DTEM/033

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - DIRECTION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DES MOBILITÉS - PÔLE MOBILITÉ - Approbation de dénominations de voies.

Rapporteur : Marie MICHAUD

Mme Marie MICHAUD. - Madame la Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues, ce rapport nous est proposé par Madame Audrey GATIAN, adjointe au Maire de Marseille, en charge de la politique de la ville. Suite à l'avis favorable de la Commission de dénomination des noms de rues, il nous est demandé d'approver

l'hommage rendu dans notre secteur à deux personnalités, l'une politique et littéraire, l'autre sportive.

Tout d'abord, c'est le nom de Václav Havel, qui est proposé pour dénommer dans le quartier Vauban le rond-point situé à l'intersection des rues du Bois Sacré et de Pointe-à-Pitre, à proximité du consulat de la République Tchèque. Homme de lettres et de théâtre, Václav Havel fut élu en 1989 président de la République fédérale Tchèque et Slovaque, puis président de la République Tchèque en 1993. Celui qui a conduit son pays vers la restauration de la démocratie parlementaire, à travers ce que l'on a appelé la Révolution de Velours, fut aussi un grand européen. Conserver la mémoire de ses valeurs et de son ouverture d'esprit, de son courage et de son engagement pour la liberté, nous est aujourd'hui plus nécessaire que jamais.

Déplaçons-nous vers le quartier de Vieilles-Chapelles, c'est cette fois le nom de l'athlète Hélène Fize, qui est proposé pour baptiser l'esplanade qui fait face à la mer et au rond-point Jean Roumilhac, non loin du siège du SMUC, le Stade Marseillais Université Club. Marraine d'honneur en 2013 des 90 ans du SMUC, Hélène Fize est devenue une figure importante de la conquête du sport par les femmes au cours du XX^e siècle. Emblème de la section féminine d'athlétisme du SMUC créée en 1926, spécialiste des épreuves de demi-fond, elle accrocha à son palmarès un record du monde du trois fois 800 mètres, et un record de France du 800 mètres pendant neuf ans. Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci beaucoup. Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. Monsieur EL RHARBAYE pour le rapport 37.

Rapport 25-42384-DETECES/037

SERVICE COMMERCE ET ARTISANAT - Appel à projets commerce - Attribution de subventions pour l'année 2025 - Approbation de conventions.

Rapporteur : Didier EL RHARBAYE

M. Didier EL RHARBAYE. - Merci Madame la Maire, mes chers collègues. Ce rapport et une attribution de subventions, et je voudrais dire quelques mots si vous le permettez. L'objectif de la Ville de Marseille est le renforcement de l'animation commerciale, culturelle et sociale de proximité. Nos commerces de proximité sont de qualité. Aussi, notre volonté est de soutenir et d'accompagner ce tissu commercial en encourageant les fédérations et les associations des commerçants, sous votre impulsion, Madame la Maire, et celles des agents de secteurs comme Baptiste LUSSON, Cyprien VINCENT, toujours présents, et bien d'autres. Pour l'année 2025, et dans le but de renforcer le dynamisme commercial et l'attractivité du centre-ville et des noyaux villageois de la ville de Marseille, un appel à projets commercial a été lancé par Madame Rebecca BERNARDI, adjointe au maire en charge du Commerce et de l'Artisanat. Suite à cet appel à projets et après examen des dossiers de candidatures, sur les 19 associations commerçantes

retenues, 10 viennent de notre secteur. De la rue de Rome en passant par le cours Julien, l'association des commerçants et professionnels de l'unité d'habitation du Corbusier, l'Escale Borély, Prado-Plage, et bien d'autres.

Sur l'attribution de subventions d'un montant de 315 424 euros, 148 508 euros vont aux associations de notre secteur. Le chiffre parle de lui-même. Notre tissu commercial est bien vivant, dynamique et motivé, que ce soit pour des projets festifs, animations en période estivale, fin d'année, des défilés de mode, des concours et bien d'autres. Félicitations à vous. Ce rapport a reçu un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci beaucoup. J'imagine que vous êtes exposé à quelques inimitiés en citant un agent de quartier et pas les autres, mais je vous laisse vous débrouiller avec ça (rires). Je mets ce rapport aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. Madame DENIA SALONE pour le rapport 38.

Rapport 25-42509-DSPI/038

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SÛRE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'INCLUSION - Attribution de subventions à des associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap - 2^{ème} répartition - Approbation de la convention annexée.

Rapporteur : Rosette DENIA-SALONE

M^{me} Rosette DENIA-SALONE. - Il s'agit de plusieurs associations œuvrant pour le handicap, qui sont 12, avec pour la mairie du 6-8, une attribution de 48 300. Avec un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci beaucoup Madame DENIA SALONE. Ce rapport a eu un avis favorable de la Commission. Je le mets aux voix. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité. Bravo.

Avant de lever la séance, puisque nous avons épuisé l'ordre du jour ; des rendez-vous à foison avec le 22 juin, ce dimanche, une édition très particulière de La Voie est libre puisqu'elle inclut cette fois-ci la promenade Pompidou jusqu'au-David. Ce sera aussi l'occasion d'inaugurer le Stade nautique Florence Arthaud ce dimanche 22 juin. Vous êtes tous cordialement invités. Cet événement servira de coup d'envoi à l'été marseillais, qui démarre dès maintenant.

Le 27 juin, Cédric JOUVE vous l'a dit, mais je réitère, ce sera la première date de Musique à Bagatelle, pour une édition spéciale pour les 30 ans. Le 27 juin prochain, vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Deux mentions particulières, avec la concertation du littoral sud qui continue et de nombreux rendez-vous sont encore disponibles. Vous trouverez toutes ces informations sur le site internet de la Ville de Marseille. L'objectif, c'est de remettre en beauté ce littoral sud pour les 30 prochaines années. Allons-y.

Une autre concertation qui démarre concerne le bâtiment de la Cômerie qui est au cœur du parc des Sœurs Franciscaines à Breteuil. Ce bâtiment va pouvoir bientôt accueillir les habitants du quartier et plus encore. Ce sont des concertations qui démarrent avec quatre réunions publiques animées par la Mairie de secteur.

Et enfin, toute cette saison culturelle, Cédric JOUVE, vous l'avez dit, va être variée. Rendez-vous donc pendant ces nombreux rendez-vous de l'été. Notre Conseil d'arrondissements ne se réunira pas avant le mois de septembre, très probablement. D'ici là, je vous souhaite un excellent été. Merci beaucoup pour cette bonne séance. (Applaudissements)

La séance est levée à 18 heures 45 par Madame la Maire.